

Dossier d'inscription 2021/2022

Restauration Scolaire Accueils périscolaires et centres de loisirs

Pour assurer la prise en charge de votre enfant au sein des services municipaux **et compte-tenu de la crise sanitaire actuelle liée au COVID 19**, merci de bien vouloir compléter le dossier selon la procédure expliquée en page 2 **et de le transmettre selon les modalités suivantes :**

- Soit par envoi postal à : Mairie de Sallanches – Service Education-Restauration – 30 quai de l'Hôtel de Ville 74700 SALLANCHES
- Soit en le déposant directement dans la boîte aux lettres de la Mairie de Sallanches située à côté de l'entrée du service Education-Restauration.

**Lorsque votre dossier sera traité par nos services,
un accusé de réception vous sera transmis.**

Pour toute question :

Direction Education et Affaires Scolaires - ☎ 04.50.91.27.41
Direction Enfance et Jeunesse - ☎ 04.50.91.27.43

**DATE LIMITE DE RETOUR DES DOSSIERS :
31 JUILLET 2021**

Procédure d'inscription

Vous sollicitez une inscription au restaurant scolaire et/ou à l'accueil périscolaire/centre de loisirs de l'école où est scolarisé votre enfant. Pour cela, il vous faut renseigner le dossier ci-joint, qu'il s'agisse d'une première demande (en maternelle ou en élémentaire) ou d'un renouvellement. Vous trouverez, ci-dessous, la procédure à suivre:

- ✓ Remplir le dossier ci-joint, relative aux renseignements sur la famille.
- ✓ Joindre l'ensemble des documents justificatifs (voir liste ci-après).
- ✓ Retourner le dossier complet aux services concernés de la Ville de Sallanches le plus rapidement possible

**Les factures impayées de l'année précédente devront être obligatoirement acquittées
avant le vendredi 13 août 2021**

**A défaut, l'inscription ne sera pas validée et votre enfant ne pourra pas fréquenter
le restaurant scolaire et/ou l'accueil périscolaire/centre de loisirs.**

Documents à joindre au dossier (photocopies uniquement)

• Documents obligatoires :

- ✓ Notification CAF de la Haute-Savoie datée de moins de trois mois précisant le quotient familial
- OU Avis d'imposition 2021 (sur les revenus 2020) **dans son intégralité, dès réception.**
Pour les couples non mariés : 1 avis pour chacun.
Le tarif plafond sera automatiquement appliqué si ces justificatifs de ressources ne sont pas fournis.
- ✓ Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité, abonnement box ou quittance de loyer signée et tamponnée).
- ✓ Attestation d'assurance responsabilité civile et extra-scolaire couvrant l'année scolaire 2021/2022.
- ✓ Carnet de vaccinations à jour.
- ✓ Fiche sanitaire de liaison (une par enfant).

• Autres documents :

- ✓ Notification CAF de la Haute-Savoie d'attribution de bons vacances au titre de l'année 2021.
- ✓ Vous êtes divorcé(e) : copie des pages du jugement faisant apparaître les modalités pratiques de la garde de l'enfant (il est inutile de le fournir à nouveau s'il n'y a pas eu de changement)
- ✓ Formulaire d'autorisation de prélèvement automatique avec R.I.B. (si vous choisissez ce mode paiement)
- Téléchargeable dans la rubrique « documents à télécharger sur la page d'accueil du portail famille -
- ✓ Livret de famille pour les familles dont les enfants ne sont pas scolarisés sur le secteur public à Sallanches et les familles domiciliées hors Sallanches.

• PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) :

Les familles dont l'enfant souffre d'un problème de santé particulier (**allergie alimentaire ou autre pathologie**) sont invitées à retirer le document auprès du Directeur de l'école, à le faire compléter par le médecin traitant et par toutes les parties prenantes.

Attention, il s'agit d'un document valable pour le restaurant scolaire et l'accueil périscolaire/centre de loisirs, identique quel que soit la pathologie de l'enfant. Il est accompagné d'un protocole d'intervention en cas d'urgence à faire compléter par un spécialiste (pour l'allergie alimentaire) ou par le médecin traitant (pour les autres pathologies).

Sans le dossier PAI complet (document, protocole d'intervention en cas d'urgence daté de moins de trois mois à la date de l'inscription et trousse médicale complète pour chaque dispositif fréquenté), l'enfant ne pourra être accueilli dans aucune des structures gérées par les Services municipaux.

Dans ces conditions, pour les familles désireuses de bénéficier d'un accueil dès la rentrée, il convient qu'elles effectuent toutes les démarches relatives à la constitution de ce dossier **avant le 18/06/2021**, auprès de la direction de l'école concernée.

• Droit à l'image

En qualité de parents ou tuteurs, nous cédon^s gracieusement pour une durée indéterminée, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, le droit de représentation et de reproduction de son image aux services de la ville de Sallanches pour toute diffusion par tout moyen actuel ou à venir notamment visuel, télévisuel, audio, numérique, de presse (notamment audiovisuelle, écrite, web), Internet (site Internet de la ville, Facebook) et sur tout support de reproduction actuel ou à venir, notamment sur support papier (catalogue, documents de communication, bulletin municipal), support numérique, DVD, digital, sur Internet, pour tous types de presse.

Oui

Non

• Changement d'adresse

Tout changement d'adresse en cours d'année doit être signalé en Mairie au Service Education et fera l'objet d'un dossier à compléter (téléchargeable également sur le site de la Ville de Sallanches).

En cas de changement d'adresse sur une autre commune en cours d'année scolaire, le tarif "extérieur" sera automatiquement appliqué.

• Envoi de la facturation

Sauf mention contraire de votre part, votre facture sera adressée par voie électronique, à l'adresse mail mentionnée dans votre dossier.

Je ne souhaite pas recevoir ma facture par mail

Inscriptions

• Inscription à la restauration scolaire

Prénom	Présences Régulières (1)				Présences Occasionnelles	Projet d'Accueil Individualisé (PAI) (2)	
	L.	Ma.	Je.	Ve.		Allergie alimentaire	Autre
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/> oui	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/> oui	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/> oui	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/> oui	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>


Précisions sur les repas :

sans viande OUI

• Inscription aux accueils périscolaires du matin et du soir

Prénom	Accueil du matin (7h-8h30)				Accueil du soir (16h30-18h30)			
	L.	Ma.	Je.	Ve.	L.	Ma.	Je.	Ve.
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

OU

Je choisis d'inscrire mon(mes) enfant(s) en occasionnel via le portail famille ou en déposant un mot dans la boîte aux lettres de l'accueil de loisirs concerné (se reporter au règlement intérieur) 

(1) Cochez la ou les cases correspondant à vos souhaits.

(2) Ne concerne que les enfants souffrant d'un problème particulier. Cochez "allergie alimentaire" si l'enfant souffre d'une intolérance ou d'une allergie alimentaire. Cochez "autre" si l'enfant souffre d'un autre problème de santé faisant l'objet d'un PAI avec l'Education Nationale. Constituez le dossier PAI correspondant, disponible à l'école.

La modification des plannings de votre enfant est réalisable auprès des structures d'accueils concernées et/ou sur le portail famille du site internet de la Ville de Sallanches (www.sallanches.fr). Se référer aux règlements intérieurs des services enfance-jeunesse et éducation pour les délais d'inscription et d'annulation (téléchargeable sur le site internet).

- Inscription aux espaces éducatifs de loisirs (EEL) pour les enfants scolarisés en élémentaire uniquement**

Attention, il faudra vous rendre à l'Espace Animation pour valider l'inscription et le choix des activités EEL

Prénom	EEL (16h30-18h30)			
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'EEL, c'est quoi ?
Il s'agit d'un lieu d'enrichissement et d'épanouissement pour les enfants à travers la découverte d'activités sportives, culturelles, manuelles et scientifiques.

OU

Je choisis d'inscrire mon(mes) enfant(s) en occasionnel via le portail famille ou en déposant un mot dans la boîte aux lettres de l'accueil de loisirs concerné (se reporter au règlement intérieur) ➡

Les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires de Saint-Martin et Jules Ferry sont transportés en autocar dès 16h30 à l'école élémentaire du Bocard.

Les enfants ne peuvent pas être récupérés avant 18h15 à l'école élémentaire du Bocard.

- Inscription au centre de loisirs le mercredi**

Prénom	Centre de Loisirs Mercredi			
	Matin uniquement (sans repas)	Après-midi uniquement (sans repas)	Journée (sans repas)	Journée avec repas
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

OU

Je choisis d'inscrire mon(mes) enfant(s) en occasionnel via le portail famille ou en déposant un mot dans la boîte aux lettres de l'accueil de loisirs concerné (se reporter au règlement intérieur) ➡

Les enfants peuvent être récupérés à partir de 17h00.

- Inscription au centre de loisirs pendant les vacances scolaires**

Les fiches d'inscription et les programmes seront mis en ligne sur le portail famille trois semaines avant chaque période de vacances.

La modification des plannings de votre enfant est réalisable auprès des structures d'accueils concernées et/ou sur le portail famille du site internet de la Ville de Sallanches (www.sallanches.fr). Se référer au règlement intérieur du service enfance-jeunesse pour les délais d'inscription et d'annulation (téléchargeable sur le site internet).

Fiche sanitaire et autorisation (une fiche par enfant)

▪ L'ENFANT :

NOM :

Prénom :

Date de naissance : __/__/____ Sexe :

Médecin traitant et numéro de téléphone:

▪ LES VACCINATIONS :

Joindre obligatoirement une photocopie du carnet de vaccination.

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication.

▪ RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT :

L'enfant a-t-il eu (a-t-il toujours) les maladies suivantes :

- | | | | | | |
|--------------|------------------------------|------------------------------|--------------|------------------------------|------------------------------|
| - Rubéole | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> | - angine | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |
| - Varicelle | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> | - Rougeole | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |
| - Coqueluche | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> | - Oreillons | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |
| - Otite | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> | - Scarlatine | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> |

- | | | | |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------|-------------------------|
| - Diabète | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> | Quel traitement ? |
| - Asthme | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> | Fréquence ? |
| - Allergies aux médicaments | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> | Lesquelles ? |
| - Allergies alimentaires | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> | Lesquelles ? |
| - Autres allergies | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> | Nature ? |
| - Hypersensibilité au soleil | oui <input type="checkbox"/> | non <input type="checkbox"/> | Précautions ? |

Indiquer ci-dessous les autres difficultés de santé, en précisant les dates (maladie, accidents, crises convulsives, hospitalisations...) et précautions particulières à prendre :

.....

.....

Aucun médicament ne pourra être délivré par l'équipe encadrante (en dehors d'un PAI)

▪ RESPONSABLE LEGAL OU TUTEUR :

NOM : Prénom :

N° de sécurité sociale:

Compléments d'adresse :

Ville : Code Postal :

Téléphones d'urgence:...../...../.....

- **Autorisation de sortie pour le centre de loisirs « Espace Animation » et les accueils périscolaires**
(pour les enfants de plus de 6 ans uniquement)

Nom	Prénom	Autorisé à rentrer seul	
		A.L « Espace Animation » uniquement	A .L « Espace Animation » et Accueils périscolaires
		A partir de 12h00	A partir de 17h00
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les enfants de moins de 6 ans ne peuvent pas être récupérés par des personnes mineures.

- **Autres contacts à prévenir en cas d'urgence ou personne(s) habilitée(s) à récupérer l'enfant**

NOM	PRENOM	QUALITE	TEL.	A prévenir en cas d'urgence	Habilité(e) à récupérer le(s) enfant(s)
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Je soussigné(e)déclare :

- exact les renseignements notifiés dans le dossier d'inscription ;
- avoir pris connaissance du règlement intérieur des Services Education et Enfance Jeunesse ;
- accepter le présent règlement intérieur.

Fait à Sallanches, le

Signature du(des) responsable(s)
précédée de la mention « lu et approuvé »